

0-4246

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

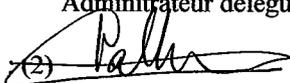
**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : **Roberto GALLUCCIO**  
Administrateur délégué

Date et signature: 06/12/2007

**2. Intitulé de l'unité de formation (2)**



**Logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque : le prêt entre bibliothèques (Convention)**

**0**

CODE (3) 7710 05 U31 X1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 711
-------------------------	--------------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

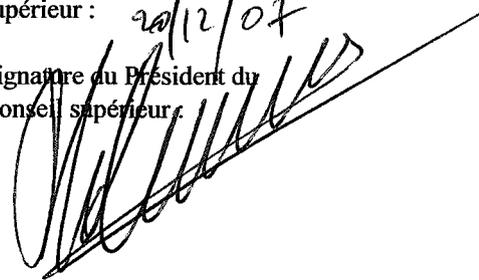
- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- Du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input checked="" type="radio"/>	Technique	<input checked="" type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 20/12/07

Signature du Président du Conseil supérieur



**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de Formation : (3) <b>7710 05 U 31X1</b>	Code du domaine de formation : (4) <b>711</b>
--	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

<b>1. Dénomination du (des) cours</b> (2)	<b>Classement du(des) cours</b> (2) (5)	<b>Code U</b> (2) (6)	<b>Nombre de périodes</b> (2)
Laboratoire d'informatique spécifique	CT	BS	16
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXXX	P	0
		Total des périodes	16

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

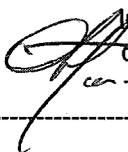
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

**COPIE CONFORME**

  
Nicole SCHETS  
Directrice

Date : 31.01.08

Signature :   
J. LEONARD  
Inspecteur chargé de la  
coordination du service  
d'inspection.

- (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection  
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

--

**FINALITES****1.1. Finalités générales de l'unité de formation**

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991, les principales finalités de l'enseignement de promotion sociale sont :

- de concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- de répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières de l'unité de formation**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'utiliser les fonctions d'un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) pour effectuer les opérations liées aux prêts entre bibliothèques.

**CAPACITES PREALABLES REQUISES****2.1. Capacités**

L'étudiant sera capable de

*face à des données permettant la recherche documentaire, en exploitant d'une manière appropriée les potentialités d'un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque, en justifiant les procédures mises en œuvre,*

- effectuer une recherche bibliographique en utilisant la technique adéquate (*OPAC* ou *Recherche professionnelle*) et en appliquant des tris et des filtres pertinents ;
- initier un usager de la bibliothèque à l'utilisation de l'*OPAC* ;
- créer, rechercher et modifier les éléments signalétiques d'un lecteur ;
- procéder aux opérations de réservation, prêt et retour d'ouvrages.

**2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Attestation de réussite de l'unité de formation « Initiation à un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (Convention) »

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION  
DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

1 ou 2 étudiants par poste de travail.

**PROGRAMME**

L'étudiant sera capable de

*face à des données permettant la recherche documentaire, en exploitant d'une manière appropriée les potentialités d'un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), en justifiant les procédures mises en œuvre,*

- effectuer les opérations liées au prêt et à l'emprunt de documents entre bibliothèques
  - n'utilisant pas le même SIGB,
  - utilisant le même SIGB et partageant la même base administrative,
  - utilisant le même SIGB et ne partageant pas la même base administrative ;
  
- effectuer les opérations liées au dépôt et au retour de documents entre bibliothèques
  - n'utilisant pas le même SIGB,
  - utilisant le même SIGB et partageant la même base administrative,
  - utilisant le même SIGB et ne partageant pas la même base administrative.

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable en fin d'unité de formation

*face à des données permettant la recherche documentaire, en exploitant d'une manière appropriée les potentialités d'un logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB), en justifiant les procédures mises en œuvre,*

d'effectuer la gestion complète

- d'un prêt à un lecteur d'un document demandé dans une autre bibliothèque,
- d'un dépôt reçu d'une autre bibliothèque et de son transfert vers d'autres bibliothèques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- du degré d'autonomie atteint,
- de la bonne exploitation des techniques apprises au cours pour gérer le prêt, l'emprunt, le dépôt et le retour dans les cas de figure rencontrés,
- de la qualité des démarches méthodologiques mises en œuvre,
- de la pertinence des choix opérés dans le cadre de l'utilisation de l'outil informatique.

**Logiciel de système intégré de gestion de bibliothèque : le prêt entre bibliothèques  
(Convention)**

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Les chargés de cours seront des enseignants et/ou des experts.

L'expert justifiera de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du cours concerné.

**TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :**  
**LOGICIEL DE SYSTEME INTEGRE DE GESTION DE BIBLIOTHEQUE: LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUE**

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
	102 7/11	LOGICIEL DE SYSTEME INTEGRE DE GESTION DE BIBLIOTHEQUE: LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES (CONVENTION) 16 Périodes			NEANT			NEANT			
U n i t é F o r m a t i o n											

